



RAPPORT FINANCIER 2020

Vision d'ensemble

Au cours de 2020, l'activité du Collectif des associations citoyennes s'est naturellement ralentie, ce qui s'est traduit par une légère baisse des dépenses – à hauteur de 143 921 € – et des recettes – à 148 821 €.

Comme prévu, la part des fondations soutenant le Collectif a encore diminué dans les ressources du Collectif : le soutien de la fondation Monde Solidaire pour 2020 est ainsi ramené à 10 000 € pour cette année de report de l'ultime partenariat 2019. Le partenariat pluriannuel avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et les autres financeurs publics se poursuit pour sa part.

Les dépenses sont restées stables, malgré le recours accru du Collectif à des prestataires extérieurs en 2020. Le Collectif fonctionne toujours depuis la mi-2016 avec deux salariés, ce qui mobilise près de 70 % des dépenses en 2020.

Ressources financières

Les ressources du Collectif de 2020 sont restées similaires à celles de 2019. La part des subventions (45%) et des fondations (28%) dans le total est restée stable, mis à part la diminution (avant arrêt) du soutien de la fondation Monde Solidaire.

Il convient de noter cependant, d'une part la prise en charge d'une partie du salaire d'Isabelle par le Fongécif/TransitionPro durant sa formation, à hauteur de 6 425 €, ainsi que les montants d'activité partielle perçus de l'État, à hauteur de 6 399 €.

Le montant des cotisations et des dons est resté stable également (10% du total).

Le partenariat avec la DJEPVA, débuté en 2018, se poursuit à travers la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021, à hauteur de 50 000 €. Ce financement porte sur de nombreuses actions menées par le Collectif, dont le soutien aux collectifs locaux d'associations citoyennes.

Enfin, une part essentielle des activités du Collectif étant assurée par les bénévoles actifs du CAC, ce bénévolat est valorisé au sein du compte de résultat à hauteur de 80 000 €, ce qui est loin de représenter la valeur réelle des apports des bénévoles au Collectif, notamment en matière scientifique.



Dépenses de fonctionnement

Nos dépenses ont été de 143 921 € en 2020 (151 778 € en 2019), dont 104 139 € correspondent aux frais de personnel. Le Collectif fonctionne toujours depuis 2016 avec deux salariés permanents à temps plein.

En 2020, à notre grand regret, nous n'avons pas eu de volontaires en service civique ou de stagiaires, dû à un déficit de candidature.

Les autres frais de fonctionnement sont restés à un niveau bas en 2020, à hauteur de 39 782 € (33 730 € sans les dotations en 2019). Cette maîtrise des dépenses est tout de même marquée par le recours plus accru à des prestataires extérieurs, et principalement Vivien Rebière, qui a accompagné le Collectif pour la communication du Tour de France des libertés associatives.

Perspectives pour 2020

En 2020, les conventions pluriannuelles établies avec la Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH) et Monde par tous ont été reconduites pour la période 2021-2023.

La FPH a décidé de porter son soutien du Collectif de 50 000 € à 90 000 € sur trois ans, ce qui ouvre de nouvelles perspectives, notamment sur l'idée d'un troisième poste.

La fondation Un Monde par Tous a quant à elle décidé de renouveler son soutien à hauteur de 45 000 € sur trois ans.

Le Collectif n'a pu que partiellement mettre en œuvre les projets pour lesquels il avait provisionné des sommes sur le CR 2019. Il est donc proposé de reconduire ces provisions pour les projets suivants : à nouveau, sa Caravane du printemps des associations citoyennes (en partenariat avec le Tour de France des libertés associatives), événement itinérant pour renforcer les collectifs et dynamiques locaux ; et le développement de son activité d'édition des savoirs associatifs.

Pour mener à bien ces projets, les deux provisions pour projets associatifs suivantes sont à renouveler au bilan 2020 :

- D'une part, la reconduction d'une provision de 15 000 €, pour la mise en place de la Caravane du Collectif, qui n'a pu se tenir réellement en 2020 dans le contexte sanitaire contraint, et le développement du réseau ;
- D'autre part, la reconduction d'une autre provision, de 5 000 €, en vue du développement de son activité de production, d'édition et de diffusion des savoirs associatifs.

Il est prévu que l'ensemble de ces provisions (à hauteur de 20 000 €) fasse l'objet d'une reprise au sein du compte de résultat en 2021, bien que la continuation des mesures sanitaires fera peut-être, à nouveau, évoluer cette prévision.



En 2021, l'équipe sera ponctuellement renforcée par Clara Hayet en service civique (qui n'est restée que 2 mois ½) puis Grégoire Cotton en stage indemnisé d'avril à juin 2021.

L'exercice se solde par un excédent de 4 900 €. L'assemblée générale doit voter sur l'affectation de ce résultat avec la proposition qu'il abonde la ligne comptable du report à nouveau.